

Le BRIONNAIS

décembre
2022 / n°15



Un
calendrier
d'animations
spécial Noël
à retrouver
en pages
centrales



www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr



Madame, Monsieur,

En cette fin d'année 2022, je souhaiterais vous parler de vous qui êtes au centre de la mission de maire que vous m'avez confiée et qu'avec mon équipe municipale j'ai l'honneur d'accomplir au quotidien en travaillant à l'attractivité de Brionne et au bien-vivre de ses habitants.

La situation économique et sociale difficile que traverse notre pays n'épargne pas le pouvoir d'achat des ménages et rend la vie de chacun plus compliquée. L'inflation frappe aussi de plein fouet les collectivités, comme la nôtre, qui voient leur dépenses de fonctionnement augmenter considérablement, avec un coût de l'énergie qui explose (+ 11 milliards au niveau national) en l'absence de bouclier tarifaire de l'État.

Ce contexte inédit me renforce d'abord dans la certitude que l'État doit s'engager beaucoup plus dans la défense du pouvoir d'achat des familles, des personnes isolées ou en situation de handicap, des salariés comme des retraités, en prenant en compte non seulement les précaires mais aussi les classes moyennes. Qu'il doit aussi venir davantage en aide aux communes, de plus en plus étranglées, qui peinent à maintenir la qualité des services publics proposés aux habitants et l'investissement pour le dynamisme des territoires.

Cela suppose évidemment que le gouvernement rompe avec son dogmatisme libéral et se donne le courage politique de mettre à contribution les superprofits. A titre d'exemple, en 2021, les grands groupes français du CAC 40 ont engrangé plus de 156 milliards d'euros de profits. Ces bénéficiaires n'ont pas été réinvestis dans la transition écologique, pour créer de l'emploi ou augmenter les salaires. Une nouvelle fois, ce sont les actionnaires qui ont été priorités avec 80 milliards de dividendes versés et de rachats d'actions. Plutôt qu'à alourdir leurs poches déjà pleines, cet argent pourrait servir utilement à notre économie, aux infrastructures dont nous avons besoin (écoles, hôpitaux, crèches...) et à l'amélioration des conditions d'existence de nos concitoyens.

Cette crise me renforce également dans l'idée que ce sont les citoyens que nous sommes, et en particulier les jeunes générations, qui détiennent la clé qui doit permettre d'ouvrir notre pays et notre planète à de nouveaux horizons : faire reculer l'individualisme et le repli sur soi en développant l'entraide de proximité, les solidarités et le vivre-ensemble ; exiger une meilleure répartition de la richesse créée pour la satisfaction des besoins essentiels de tous dans l'accès aux soins, au logement décent, à l'éducation de qualité ; prendre soin de la planète en préservant ses ressources.

Quoi qu'il en soit, vous connaissez ma détermination. Je continuerai plus que jamais, à la place qui est la mienne, de porter publiquement la parole de notre commune et de ses habitants. Vous pouvez compter sur la majorité municipale et sur moi-même pour continuer de faire de Brionne une petite ville bien ancrée dans son époque et où il fait bon vivre. Ce quinzième numéro de votre Brionnais s'en fait le miroir, en vous donnant à voir l'activité municipale des dernières semaines et la richesse des initiatives de nos associations brionnaises.

Pour terminer ce billet, j'aimerais d'abord, au nom du conseil municipal, souhaiter la bienvenue à Brionne à celles et ceux qui sont tombés sous le charme de notre ville et ont posé en 2022 leurs valises sur nos rives de la Risle.

Dans cette période de fêtes de fin d'année, j'ai enfin une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui sont isolés, pour les personnes qui souffrent, pour celles qui mènent combat contre la maladie, pour les familles endeuillées.

Bonne lecture et heureuses fêtes de fin d'année !

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

- 1 Agenda
- 2-3 Urbanisme
- 4-5 Social & solidarité
- 6-9 Culture, patrimoine & vie associative
- 10-11 Calendrier d'animations spécial Noël
- 12-13 Sports et loisirs
- 14-15 Voirie & travaux
- 16 Enfance & jeunesse
- 17 Dossier association
- 18-19 L'actu brionnaise
- 20 Dossier commerces

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Sophie Cailly (déléguée à la communication), Sophie Bordier (Conseillère municipale), le Comité de rédaction, le service communication et Aurélie Lefebvre (DGS).

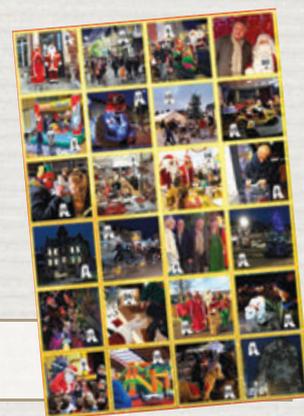
Conception : Graphiste Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

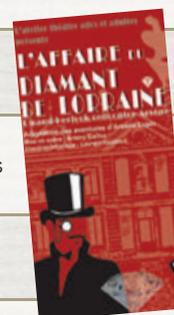
AGENDA



SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION
DES CONDITIONS SANITAIRES



FESTIVITÉS	RETROUVER L'AGENDA DES FESTIVITÉS DE NOËL EN PAGES CENTRALES
EXPOSITION	Du 28 novembre au 17 décembre Photographies de Caroline Prevost "Les bestioles"
MAISONS ILLUMUNÉES	Vendredi 6 janvier Résultats du concours
MUSIQUE	Mardi 10 janvier "Le Chat du Rabbin" présenté par l'Opéra de Rouen à 19h30 à la salle des fêtes
LECTURE	Samedi 21 janvier Nuit de la lecture sur le thème de la peur
THÉÂTRE	Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 janvier "L'affaire du diamant de Lorraine" spectacle proposé par les Petites Fripouilles pour les jeunes de 14 à 99 ans !
PHOTO	Samedi 4 et dimanche 5 février Salon de la photo à la salle des fêtes. Cette année, le thème sera "Les bizarreries de la nature". Invité d'honneur : Fabien GEGOUZO
QUATRE SAISONS DE LA FRICHE	Vendredi 10 et samedi 11 février Vendredi, un atelier d'entretien du site et une exposition des photos. Samedi, un atelier "Soigner et transformer la friche".
SOIRÉE	Vendredi 3 mars Soirée pyjama en famille : des jeux, des histoires, de la convivialité, du chocolat chaud, des biscuits et surtout, le plus important : ne pas oublier son pyjama !





REVITALISATION DU TERRITOIRE

Un programme pour la ville de demain

Retenue dans le dispositif Petites Villes de Demain, la Ville de Brionne associée à l'Interco Bernay Terres de Normandie (IBTN) a signé officiellement la convention de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) en octobre dernier.

Ces programmes vont permettre à la Ville de bénéficier de moyens pour concrétiser ses projets d'amélioration de la vie de ses habitants dans une perspective de transition écologique.

Concrètement, cinq projets sont avancés par la Ville de Brionne et retenus dans l'ORT :

- **La friche de la SIM**, rue Saint-Denis, en plein centre-ville. Sur ces 5 800 m² bientôt déconstruits devraient prendre

place une épicerie solidaire, une résidence services, deux cases commerciales, des espaces de nature en bord de Risle et de nouveaux accès pour désenclaver le site.

- **La friche Siret-Delaporte**, rue Lemarrois. Elle fait déjà l'objet d'une attention accrue du Conseil en Architecture et Urbanisme de l'Eure (CAUE) afin de repenser la manière d'habiter le territoire (Vallées habitées). Des hypothèses d'intervention (renaturation des berges et de la ripisylve, passage de véloroute, création de logements, etc) résulteront de toutes les actions qui y ont été et sont toujours menées par des universitaires et par les habitants amenés à réfléchir sur l'évolution de leur ville.

- **La base de loisirs**, dans ses activités sportives de pleine nature. Ici, il est question d'un parcours de canoë-kayak en eaux vives tout en restaurant la continuité écologique du site.

- La restauration et la valorisation de **l'église Saint-Martin et la chapelle Notre-Dame**, intégrés au projet, en cours de création, d'une route médiévale sur les vallées de la Risle et de la Charentonne.

- Enfin, **la création d'un pôle multimodal**, sur le site de la gare, avec pour objectif d'accueillir en un point unique les passages du train, des cars, des vélos et une aire de covoiturage.

FRICHE SIRET-DELAPORTE

Quatre saisons pour créer un jardin

Remarquable à plus d'un titre, la friche Siret-Delaporte, rue Lemarrois, dispose d'un vaste espace de plus de deux hectares. Un terrain de jeu pour le collectif de jardiniers paysagistes Dinoludus qui y organise un cycle de rencontres artistiques, culturelles et, forcément, jardinières.

Déposé avec le soutien du Conseil en Architecture et Urbanisme de l'Eure (CAUE) et de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), ce projet dénommé Les Quatre saisons de la friche est le seul soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) dans l'Eure.

Margaux Fouquet et Hugo Decoux, du collectif Dinoludus, ont donc été missionnés pour mener une résidence d'un an avec les habitants. L'opportunité pour beaucoup de (re)visiter la friche, de s'y projeter, de l'investir, de l'animer. Et de la cultiver, dans tous les sens du terme. Des élèves de 4^e du collège Pierre-Brossolette ont créé une fresque et des habitants ont mis la main à la terre lors du premier atelier d'automne, les 14 et 15 octobre derniers. Deux journées pendant lesquelles les jardiniers-paysagistes se sont transformés en photographes.

Leurs clichés seront exposés lors du second volet de leur résidence, **les 10 et 11 février** (L'hiver défriche). **Vendredi, un atelier "Pimp my friche" permettra d'entretenir le site et de créer de nouveaux aménagements légers. A 19 h, une soirée ouverte à tous dévoilera la première série photographique réalisée à l'automne. Samedi, un atelier "Soigner et transformer la friche" proposera d'apprendre des techniques de jardinage, d'entretien et de création de nouveaux espaces sur la friche Siret-Delaporte et d'aménager une structure potagère sur la friche Lemarrois.**

Le tout sur réservation par mail à 4saisonsdelafriche@gmail.com ou au 06 21 55 88 26.

Les autres sessions prévues les 13 et 14 mai (*Le printemps défriché*) et les 8 et 9 juillet (*L'été s'enfriche*).



FRICHE SIRET-DELAPORTE

Les possibilités d'une île

La friche Siret-Delaporte attire tous azimuts. Parallèlement à l'intérêt que lui portent depuis un an les élèves de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Darnétal a elle aussi contacté la Ville en lien avec le CAUE pour travailler sur ce vaste espace industriel en friche. L'occasion pour 15 étudiants de 5^e année d'enrichir leurs recherches thématiques dans le cadre de la Chaire partenariale "Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie". Et par la même occasion de partager avec les élus de Brionne le fruit de leurs projets de réhabilitation et hypothèses de transformation du site au cours d'un workshop intitulé "Les possibilités de l'île" mené du 9 septembre au 21 octobre dernier.

Ces différents ateliers contribuent à alimenter le projet de développement de la friche Siret-Delaporte soit par des interventions réversibles et expérimentales, soit par des esquisses, des maquettes, des suppositions... L'objectif est de définir collectivement, en s'appuyant sur l'histoire de la ville et les différents travaux déjà menés, un programme d'aménagement ambitieux et durable.



● Une hypothèse de transformation tentante.

APPEL À TÉMOIGNAGES

Pour rendre cette résidence photographique et paysagère encore plus vivante, la Ville recherche des témoignages de personnes ayant connu l'activité de l'ancienne filature Delaporte et de l'ancienne entreprise de transports Siret, qui ont vécu à proximité, qui ont des souvenirs liés à cet espace historique.

Contact : 4saisonsdelafriche@gmail.com ou au 06 21 55 88 26

CIMETIÈRE ET SENTÉ FOUTEL

Un chantier jeunes pour végétaliser

La 2^e phase de végétalisation du cimetière est terminée. Cet automne, 2 200 mètres carrés, dans le prolongement de l'espace précédemment traité, ont été débarrassés de leurs cailloux et semés, grâce à un chantier jeunes soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Normandie. Et au renfort de trois agents municipaux Désormais végétales sur ses deux tiers, le cimetière suscite l'intérêt d'autres villes engagées dans la même démarche.

Accompagnés par la Mission locale, les jeunes ont également mis à profit leur temps pour aménager un parterre de 25 mètres environ, le long de la sente Foutel qui court de la rue Saint-Denis à la rue du Général de Gaulle.





LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BRIONNE
VOUS APORTE DES SOLUTIONS
AU QUOTIDIEN



Monsieur et Madame P., 38 ans, n'arrivent plus à payer leur loyer, leurs factures... leurs dettes s'accumulent.

Savez-vous que vous pouvez déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France. Cela va permettre de reporter ou d'échelonner les paiements, voire dans certains cas d'effacer une partie ou la totalité de votre dette. Le CCAS peut vous aider à réaliser cette demande.

Madame L. , 31 ans, a dû payer une facture importante ce mois-ci, elle n'a plus les moyens d'aller faire ses courses pour nourrir ses enfants.

Savez-vous que, si vous êtes dans une situation financière difficile avec peu de ressources, vous pouvez obtenir des bons alimentaires gratuits au CCAS. Ces tickets semblables à des chèques-restaurant vous permettent d'acheter de l'alimentation dans les supermarchés brionnais.

Martin, 22 ans, est à la recherche de son premier emploi, il n'a pas de revenus pour souscrire à une complémentaire santé.

Savez-vous que, si vous avez peu ou pas de revenu, vous pouvez réaliser une demande de Complémentaire Santé Solidaire (CCS) auprès du CCAS afin que vos frais médicaux soient pris en charge.

VOTRE CCAS S'ADAPTE À VOTRE VIE

Vous travaillez et ne pouvez pas vous déplacer au CCAS, contactez nous :

- Par téléphone au 02.32.47.32.26
- À la mairie du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le lundi jusqu'à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30
- Par mail à ccas.mairie-brionne@wanadoo.fr



UN COPIEUX COLIS DE NOËL

En décembre, le colis de Noël qui sera remis aux plus de 65 ans (sous condition de ressources) a été confectionné par l'épicerie brionnaise Le Panier de Juliette. Une belle façon de conjuguer régal des papilles et coup de pouce à l'économie locale. ●

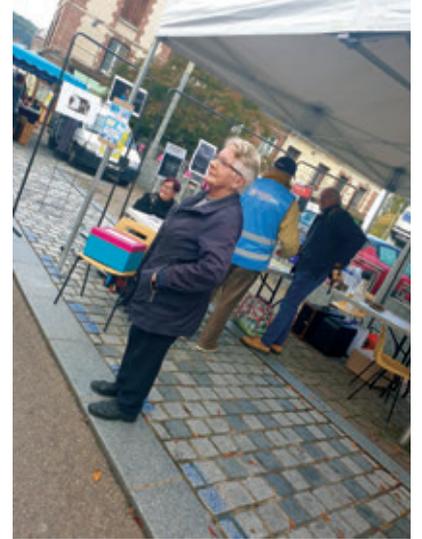


LE CCAS VA AU-DEVANT DE VOUS

Carine Grasseau, responsable du CCAS, a participé au Forum des droits à Bernay le mercredi 5 octobre. Quelques jours plus tard, mardi 25 octobre, à la sortie du centre de loisirs, les parents ont pu répondre à un petit quizz sur le CCAS dans le cadre de l'animation "Famille en fête". Ces événements étaient organisés en partenariat avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

LES ANCIENS EN VADROUILLE

Lundi 10 octobre, le voyage des anciens a battu son record de participation avec 117 inscrits pour profiter de la visite des trois villes sœurs, Eu-Le Tréport-Mers-les-Bains.



UNE JOURNÉE POUR REFUSER LA MISÈRE

Lors de la deuxième édition de l'opération internationale "Ensemble, refusons la misère", dimanche 16 octobre, des associations brionnaises et le CCAS étaient présentes sur le marché afin de sensibiliser les habitants à la précarité et de présenter les aides apportées localement.

REPAS DE GALA ET REVUE PARISIENNE

Cette année encore, 224 convives sont venus partager le repas concocté par l'Auberge du Vieux Donjon et profiter de la revue parisienne à l'occasion du repas annuel des anciens. L'occasion de saluer les doyens de la commune : la truculente Marcelle Delamare, qui fêtera en janvier prochain ses 98 ans, et Bernard Fosset, affichant fièrement ses 92 ans, talonné à deux mois près par Jean Motte.





L'OPÉRA DE ROUEN MET EN MUSIQUE LE CHAT DU RABBIN

Un orchestre pour le greffier de Joann Sfar

Le compositeur Marc-Olivier Dupin et le dessinateur Joann Sfar poursuivent leur aventure commune initiée à l'Opéra de Rouen Normandie autour du Petit Prince. Cette fois, il s'agit de mettre en musique *Le Chat du Rabbine*, œuvre majeure du bédéiste.

Anthropomorphiques, les onze tomes du *Chat du Rabbine* suivent les tribulations du malicieux félin au milieu de la communauté juive d'Alger au début du XXe siècle. Comme il a avalé un perroquet, il est doué de parole... et il n'hésite pas à dire tout ce qu'il pense ! Tantôt philosophe, tantôt sar-castique, souvent critique, toujours drôle, le chat du rabbin interroge le monde qui l'entoure avec une intelligence rare et toujours d'actualité, 20 ans pile après la parution du premier tome de cette série devenue mythique.

Mis en musique pour orchestre par Marc-Olivier Dupin, le récit de Joann Sfar se traduit par un ciné-concert teinté d'humour accessible à toutes les familles, présenté par l'Opéra de Rouen Normandie mardi 10 janvier, à 19h30, à la salle des fêtes de Brionne.

NUIT DE LA LECTURE

La peur du samedi soir

Samedi 21 janvier 2023, la médiathèque de Brionne participe aux Nuits de la lecture. L'opération nationale est cette année consacrée au thème... de la peur. Bien évidemment l'objectif n'est pas de tétaniser tous les petits et grands lecteurs qui franchiront la porte de l'établissement culturel de 10h à 20h. Non, il s'agira plutôt de partager le frisson de la lecture. Des jeux, des ateliers, des lectures et des rencontres sont proposés pour jouer avec ses peurs et démystifier ses angoisses.

- Un atelier d'écriture "Raconte-moi !" sera accessible aux enfants dès 11 ans, de 10h30 à 18h, pour imaginer et rédiger de petits textes qui seront ensuite exposés à la médiathèque.
- Un escape game "3615 enigma" (dès 10 ans) permettra, peut-être, de comprendre les raisons d'un black out généralisé sur le territoire à 11h, 14h, 15h30 et 17h (sur réservation).
- Des lectures à voix haute autour des petites et grandes frayeurs seront livrées à 11h pour les 6 mois-3 ans, à 15h pour les 3-6 ans, à 16h pour les 6-9 ans et à 17h pour les adultes.
- Une sélection d'albums sera préparée pour les petits lecteurs et disponible sur demande à la lecture dans la cabane. Un atelier créatif "Les cauchemars au placard !", ouvert à tous de 14h à 17h, permettra de confectionner un attrape-rêve personnalisé.
- Des jeux de société (de 10h30 à 18h), une exposition "La loi des séries" prêtée par la Médiathèque départementale de prêt, des présentations d'ouvrages par leurs auteurs, un quizz littéraire et autres animations agrémenteront cette journée loin d'être effrayante.

La Nuit de la lecture, sur le thème de la peur : samedi 21 janvier 2023, de 10h à 20h, à la médiathèque de Brionne.

CENTRE SOCIOCULTUREL

Le Repère lance sa web radio

En 2023, Le Repère lance sa web radio ! Par le biais de ce média, il s'agit d'aller à la rencontre des habitants du bassin de vie pour échanger une anecdote, une histoire à partager, une passion ou encore un événement... Toutes les occasions sont bonnes pour se rencontrer, communiquer et partager.

Ce projet vous intéresse et vous voulez en savoir davantage ? Vous avez des choses à dire ? Envie de vous impliquer à l'organisation ou à l'animation de la web radio ? N'hésitez pas et contactez Le Repère.

Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h, les mercredi et vendredi de 9h à 16h.

Tél. : 06 07 74 54 33

Mail : lerepere.mairie-brionne@orange.fr



LES ÉCRANS ET NOUS

Afin de sensibiliser à l'utilisation des écrans, la médiathèque de Brionne et le centre socioculturel Le Repère ont organisé, les 5 et 8 octobre, deux journées de découverte, d'initiations et d'échanges. Plusieurs actions étaient proposées : jeux avec le casque de réalité virtuelle, quiz, initiations à la création de BD numérique et à la retouche photo, exposition de Jean-Michel Yvet, découverte des métiers du numérique avec le CIO, photo langage pour échanger sur les différentes utilisations des écrans...

42 personnes de 6 à 65 ans ont participé à ces animations.

RETOUR EN IMAGES...

UN FORUM POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Toutes les associations sportives, culturelles ou caritatives de Brionne étaient réunies début septembre à la base de loisirs pour attirer de futurs adhérents. L'occasion de se présenter et, pour certaines, de faire des démonstrations appréciées du public venu en nombre.



UNE COURSE AUTOUR DU LAC POUR SE METTRE EN JAMBE

Couplée au forum des associations, la journée Faites du Sport, organisée par l'Office municipal des sports, a permis aux coureurs de s'essayer à la traditionnelle course du lac. 3, 6 ou 10 km, tous s'en sont donné à cœur sous un beau et chaud soleil estival.

JEUX INTERVILLAGES : UNE PREMIÈRE, UN SUCCÈS !

Mis en œuvre par le centre socioculturel Le Repère, les tout premiers Jeux intervillages se sont déroulés à la base de loisirs mi-septembre. L'occasion pour les communes du bassin de vie de s'affronter dans la bonne humeur autour d'épreuves plus ou moins sportives. Une première édition qui s'est soldée par la victoire de l'équipe de Franqueville... qui devrait accueillir la prochaine session.



SHERLOCK HOLMES ET ARSÈNE LUPIN S'INVITENT AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

En collaboration avec la commune et le centre socioculturel Le Repère, la compagnie théâtrale des Petites Fripouilles a proposé de partir à la recherche du diamant de Lorraine dans les rues de Brionne à l'occasion des Journées du patrimoine. L'opportunité de découvrir le patrimoine tout en s'amusant et en rencontrant les personnages qui peupleront la pièce présentée par l'atelier ados-adultes les 27, 28 et 29 janvier prochains à la salle des fêtes.



UNE SOIRÉE SOUS LE CIEL DE L'OCCUPATION

Les Journées du patrimoine sont bien sûr l'occasion de parler d'histoire. L'association Brionne Carrefour d'Histoire investit ainsi traditionnellement la Justice de Paix pour y dévoiler son nécessaire travail de transmission des grands événements de la commune. En soirée, la Ville a proposé à la salle des fêtes la projection d'un documentaire sur l'Occupation en Normandie et plus particulièrement à la base aérienne de Beaumont-le-Roger. Une discussion s'ensuivait réunissant le réalisateur Antoine Lassaigne, l'historien David Gibory et France Poulain, architecte des Bâtiments de France.



SÉJOUR MUSICAL POUR LES ANGLAIS

Couplée au forum des associations, la journée Faites du Sport, Le Covid et le Brexit compliquaient déjà les déplacements entre Brionne et Shaftesbury. Et, cette année, le décès de la reine Elisabeth II a bien failli retarder encore les retrouvailles mais les Anglais ont finalement mis pied à terre fin septembre, avec la chorale locale Palida. Une chance pour les musiciens de l'école de musique brionnaise qui ont pu partager de beaux moments d'échanges musicaux. Un soulagement pour la présidente du jumelage Claudine Prey qui prépare désormais activement les 40 ans de son association en 2023.

LE JAZZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS FAIT UN TABAC

Salle pleine, standing ovations, rappels ! En remettant au goût du jour la belle époque élégante, swing et "So positive" du Jazz New Orleans, les Sassy Swingers ont fait carton plein. Organisé par l'Amicale Laïque "Le temps des Cerises", cette soirée jazzy a tenu toutes ses promesses !



FLEURISSEMENT : LA VILLE ET SES HABITANTS RÉCOMPENSÉS

C'est un prix auquel la municipalité tient beaucoup. Cette année encore, Brionne maintenu ses trois fleurs. C'est dire si les habitants tiennent à enjoliver leurs jardins, leurs façades ou leurs balcons. Dans la catégorie "Jardins visibles de la rue", Thérésina Amour, Sylvie Benali et Brigitte Binet se partagent le podium ; Sophie Greffine, Joël Adam et Nathalie Deshayes dans la catégorie "Fenêtres, murs et balcons". L'occasion également de remercier les habitants, commerces ou associations qui ont participé au Land art sur le thème "Musique et nature" de cette édition 2022.

UNE JOURNÉE EN FANFARES

Pour son premier festival Fanfaron'Eure, l'association Aide les Z'Arts, en collaboration avec Les Z'Arts d'Eure, a installé ses instruments à Brionne, sur le marché en matinée et à la base de loisirs toute l'après-midi, fuyant une météo capricieuse. Qu'importe, le nombreux public a bravé la pluie pour se réfugier dans le tennis couvert et profiter de prestations cuivrées et chaleureuses, voire déjantées !



LES MAÎTRES DU RING ENCORE ACCLAMÉS

Complet. Cette année encore, le gala de catch s'est déroulé à guichets fermés début octobre. Une organisation bien huilée, des compétiteurs galvanisés par une assistance survoltée : la recette du succès !

LA PEINTURE DANS TOUS SES ÉTATS

Amateurs ou confirmés, les peintres invités par l'association Au Fil des Arts avaient rendez-vous avec les amoureux de l'art début novembre. L'occasion d'apprécier les coups de pinceau des artistes de la région. Aquarelle, huile, acrylique, il y en avait pour tous les goûts sur ce 9e Salon pour lequel l'association avait mis à l'honneur le travail de Danièle Gouby. De la peinture donc, mais également de la sculpture : Marie-Jeanne Ledentu a remporté les faveurs du jury pour ses aquarelles bleues d'Etretat et Léa Croison a reçu un prix pour ses céramiques. Jean-Jacques Harrard a également été primé lors de ce salon de la peinture et de la sculpture édition 2022.





Marché de Noël du comité des fêtes

35 exposants, artisans ou particuliers s'installent à la salle des fêtes : manège, structure gonflable, chevrettes, maquillage... **10**

décembre



Marché artisanal d'ABCD

de 9h à 19h
exposition et balade en jeps

17
décembre



Fête des lumières

Rendez-vous place Lorraine à 16h30 pour la distribution de lampions avant la déambulation. Commerçants et particuliers sont invités à illuminer leurs vitrines ou leurs fenêtres. Promenade avec le Père Noël en calèche de

18
décembre



Quinzaine commerciale
du vendredi 16
au samedi 31
décembre



Spectacle de Noël

pour les enfants
de 2 à 10 ans
à la salle des fêtes

7
décembre

Marché de Noël du comité des fêtes

35 exposants, artisans ou particuliers s'installent à la salle des fêtes : manège, structure gonflable, chevrettes,

maquillage... **11**
décembre



9



12

Le petit train du Père Noël

Voyage en petit train avec le Père Noël et ses lutins en centre ville

Photo avec le Père Noël

24
décembre

Carnaval des écoles de 14h à 16h

Concours du pull moche de Noël

Nocturne des commerçants de 17h30 à 21h30

Grande parade lumineuse à 18h45 et 20h ; stands maquillage, sculpture sur ballons, atelier de jonglerie ; concert de l'école de musique **16**
place du Chevalier Herluin 16
décembre



6



18

Le petit train du Père Noël

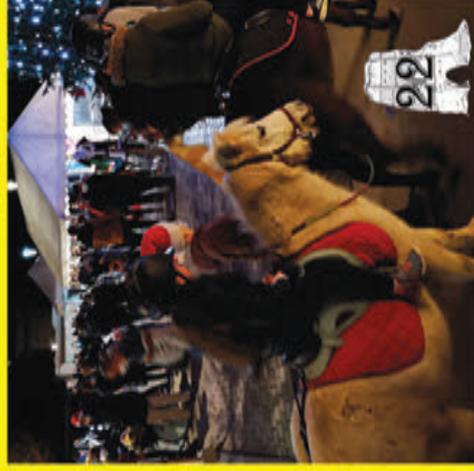
Voyage en petit train avec le Père Noël et ses lutins en centre ville

Photo avec le Père Noël

28
décembre

Structures gonflables du mardi 27 au vendredi 30 décembre

au gymnase
Georges-Beuvain



29

Roue de la chance d'ABCD Les 16, 17 et 18 décembre

avec de nombreux lots à gagner



● Pour peaufiner le parcours, Jean-François Revel et Pascal Madelaine ont accueilli le vainqueur seniors de l'édition 2022 du championnat régional, Arthur Troupard du VC Rouen 76.

CYCLOCROSS

Le Championnat de Normandie s'installe à la base

Ville de vélo, la commune de Brionne ajoute une nouvelle date à son agenda sportif. Et pas des moindres : le championnat de Normandie de cyclo-cross ! Une première pour la Ville... Enfin, pas exactement. Il y a une trentaine d'années, une course de cyclo-cross avait régulièrement lieu dans les terrains non construits au-dessus du donjon. Une époque révolue. Cette année, les cyclistes s'en donneront à cœur joie et exceptionnellement sur la base de loisirs, traditionnellement interdite aux deux-roues.

Chemins, prairie, sables : le site dispose de tout ce qui plaît aux amateurs de cette discipline cycliste en plein essor. Dérivé du cross-country, le cyclo-cross se pratique en automne et en hiver sur des terrains accidentés, agrémentés d'obstacles et contraints par les conditions météorologiques. De quoi donner du fil à retordre pour les cyclistes et du beau spectacle pour le public !

A l'initiative de la compétition proposée dimanche 11 décembre, et organisée en hommage à son frère Anthony, lui aussi amoureux de la petite reine et brutalement décédé le 16 novembre 2021, le passionné de cyclisme Jean-François Revel a imaginé un parcours de près de 3 km autour de la base de loisirs, ouvert à toutes les catégories et commenté en direct par la voix du Tour de France jusqu'en 2014, le célèbre speaker Daniel Mangeas.

Avec le soutien précieux de la municipalité, il espère bien inscrire durablement ce rendez-vous dans le calendrier normand de la discipline.

Championnat de Normandie "Souvenir Anthony Revel" : dimanche 11 décembre à la base de loisirs de Brionne. 10h30 : cadets-cadettes ; 11h30 : minimes ; 12h10-13h : école de cyclisme ; 14h : juniors et dames ; 15h15 : seniors, espoirs et masters ●

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Un site pour retrouver tous les clubs

Ça y est ! L'Office municipal des sports est sur internet. Tout frais, le site oms-brionne.fr est en ligne. Tous les clubs sportifs de la commune y sont recensés avec leurs contacts, leurs jours d'entraînement et leurs actualités ; et un agenda des manifestations permet de ne rien manquer des prochains rendez-vous ●



BASE DE LOISIRS

Les berges de l'exutoire sont restaurées

Lors des inondations de juin 2018, l'exutoire du plan d'eau avait été particulièrement endommagé et malgré une intervention de remise en état qui s'était déroulée dans l'année, des travaux de restauration et de confortement des berges étaient programmés et nécessaires. Ainsi, en lien avec le Syndicat de gestion de la rivière, le SMBVR, une entreprise spécialisée a été missionnée et a réalisé la restauration technique et végétale des berges érodées tout en créant un milieu propice à la biodiversité. ●

RETOUR EN IMAGES...

D'UNE RENCONTRE INUIT...

Croisement entre le chien russe, le malamute et le chien-loup tchèque, le Old Inuit Dog est avant tout un loup. C'est ce qu'ont pu constater les visiteurs venus en curieux lors du rassemblement national des Olds Inuits Dogs en septembre dernier. Aussi craintif que le loup sauvage, l'inuit n'en est pas moins épris de liberté, de chasse et a un esprit de meute qu'il était facile de deviner en les voyant défiler à la base de loisirs. Mais attention à celui qui a eu un coup de cœur pour cette race particulière, le Old Inuit Dog ne se dresse pas comme n'importe quel chien... parole de dresseur !



● Pascal Madelaine en compagnie de Sualika Gouley, organisatrice, et de ses chiens



● Un défilé des différentes races d'inuit

... À UNE RENCONTRE INOUÏE

Mais quels sont ces gros camions venus investir la plage de la base de loisirs début octobre ? Ce n'est autre qu'un tournage de film... Et oui. Brionne, terre de cinéma, n'a rien à envier des grandes capitales. Après le clip de la chanteuse Moonya tourné sur sa terre natale, c'est au tour d'Arielle Dombasle, Cedric Kahn, Michel Fau et Nicolas Herman d'avoir eu le coup de cœur pour ce décor bucolique composé du lac, des arbres qui l'entourent et de la plage. Un environnement propice à cette scène d'une nouvelle de Balzac "Les secrets de la princesse de Cadigan" sur lequel la réalisatrice Arielle Dombasle a jeté son dévolu. Alors, Brionne sur les écrans en 2023 ? Il y a des chances...



● L'équipe technique doit s'installer au plus près du lieu de tournage



● Arielle Dombasle donne ses directives aux autres comédiens



● Cédric Kahn s'est sympathiquement prêté au jeu des photos avec des élus de Brionne

LES CM2 AFFRONTENT DE NOUVEAU LES 6^e AU CROSS

Enfin ! Cette année, les CM2 de l'école Louis-Pergaud et les 6^e du collège Pierre-Brossolette ont renoué avec leur traditionnel cross commun. L'épreuve d'endurance avait été suspendue deux années durant, Covid oblige. Début octobre, les écoliers et leurs aînés ont pu se confronter en toute amitié autour du lac de la base de loisirs, pour le plus grand plaisir de leurs enseignants et de nombreux parents venus les encourager.



● Un cross sous le soleil



● Un "affrontement" amical



AFIN DE RÉDUIRE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE, LE TEMPS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A ÉTÉ RÉDUIT DE DEUX HEURES CHAQUE NUIT, SOIT DE 23H00 À 6H00.

En mai 2021, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) a décerné une première étoile de son label Villes et Villages Etoilés à la commune de Brionne pour valoriser les engagements de la commune en matière d'économie d'énergie, de réduction de la pollution lumineuse et de protection de l'environnement nocturne. Ce label est valable durant 5 années.

Ainsi, la commune de Brionne en 2019-2020 a pu réaliser 45% d'économies sur la facture d'électricité grâce à l'extinction nocturne et va poursuivre cet effort avec le programme de modernisation des équipements et l'augmentation de 2 heures de la plage d'extinction nocturne.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Investir pour économiser

Face à l'explosion historique des prix de l'énergie, notamment du gaz, la Ville de Brionne s'est résolue à augmenter les impôts fonciers. Mais face à la non réponse de l'État aux collectivités locales qui réclament un fonds d'urgence de compensation ou un blocage des prix, la Ville doit contenir son budget de fonctionnement et décide d'engager deux programmes de travaux d'investissement visant à réduire ses dépenses d'énergie gaz et électricité : l'isolation thermique de l'école élémentaire Louis-Pergaud et la poursuite de son programme de rénovation de l'éclairage public.

Vers une meilleure isolation

A l'appui d'un diagnostic réalisé en 2021, il a été décidé de lancer en 2022 une consultation d'entreprises pour des travaux d'isolation thermique du bâtiment principal de l'école, organisés en deux lots, l'un pour le remplacement de menuiseries extérieures, l'autre pour la mise en œuvre d'une isolation du bâtiment par l'extérieur. L'objectif est clair : faire baisser de 30% les dépenses d'énergie gaz.

Le coût initial des travaux a été chiffré à hauteur de 106 000 € et une subvention de l'Etat est accordée à hauteur de 40% du coût HT. L'analyse des offres est en cours par les services municipaux pour un démarrage du chantier le plus rapidement possible.

90 LED bientôt posés à La Quéronnière

Sur l'appui du diagnostic réalisé en 2014 par le cabinet Berim, la ville de Brionne poursuit en 2022 son programme de mise en œuvre d'éclairage public par diode électroluminescente appelée LED.

Ce programme s'articule par quartiers pour supprimer définitivement les ampoules à mercure, réduire l'impact environnemental et s'inscrire dans une démarche énergétique efficiente. Les luminaires nouvellement installés sont de faible puissance (70 watts au lieu de 100 à 150 watts) avec une qualité d'éclairage bien meilleure en termes d'efficacité.

Le programme 2022 va se concentrer sur le quartier de La Quéronnière. 90 points d'éclairage public seront posés d'ici fin décembre par les services techniques municipaux, pour un montant prévisionnel de 32 593,36 € TTC. La commune a pu bénéficier cette année d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 40 % du montant HT, soit 10 864 €.

Résultats, édition 2019-2020 : BRIONNE Labellisée 1 étoile

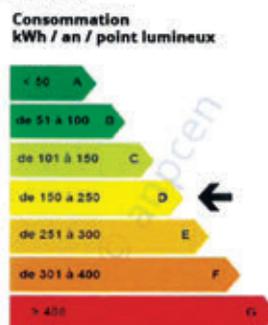
Notre bilan* de l'éclairage public de : BRIONNE

(* indicatif sur la base de la réponse faite par votre commune au questionnaire Villes et Villages Etoilés, édition 2019-2020)

Repères situant votre commune par rapport à une moyenne nationale (indiquée entre parenthèses) (1) :

Consommation annuelle par habitant :	54,3	(85) kWh / hab.
Puissance moyenne des lampes par point lumineux :	103,3	(140) W
Taux d'équipement en luminaires par habitant :	0,23	(0.17) point lumineux / hab.
Emissions de CO2 (liées seulement à l'électricité consommée(2)) :	25,6	(9) tonnes CO2 / an
Consommation annuelle par point lumineux :	235	(528) kWh / point lumineux

Economies sur votre facture d'électricité d'éclairage public de 2019 grâce à l'extinction nocturne actuelle : 45 %



● Bilan de l'éclairage public de Brionne en 2019-2020 par rapport à la moyenne nationale.



TRANSPORT

Un nouveau minibus pour les aînés et les enfants

La Ville de Brionne vient de faire l'acquisition d'un nouveau minibus plus confortable pour le transport des aînés et des enfants. L'ancien bus, acheté en 2000, était arrivé au bout de 22 ans de bons services, pour le transport des anciens et des enfants du centre de loisirs, avec près de 290 000 km au compteur. Mis en circulation en 2018, le nouveau véhicule d'occasion a été acheté pour 45 000 €. Comme l'ancien, il a une capacité de 20 places assises. Il est doté de la climatisation et d'une boîte automatique très appréciable.

Il continuera à être utilisé pour conduire les aînés jusqu'au centre-ville, pour acheminer des membres du Club des Abeilles le vendredi jusqu'à la salle de la gare, pour les activités d'été du centre de loisirs et pour transporter, le matin, les petits du périscolaire de l'école Louis-Pergaud vers la maternelle Georges-Brassens ●

DES SANITAIRES RÉNOVÉS À L'ÉCOLE

Après l'école Louis-Pergaud cet été, c'est au tour de l'école maternelle Georges-Brassens d'avoir bénéficié de travaux dans ses sanitaires pendant les vacances d'automne ●

● *Nouvellement nommée adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, Marion Poulain a eu droit à une visite complète de l'école Louis-Pergaud en compagnie de sa directrice Nathalie Jajolet. L'occasion de constater la rénovation complète des toilettes l'été dernier.*



VOIRIE

67 000 € de travaux réalisés

En juillet dernier, le programme de travaux de voirie 2022, décidé après le vote du budget, a été lancé sur plusieurs quartiers de la commune. La société Gagneraud, choisie pour les réaliser, est intervenue pour rénover des trottoirs, créer des surbaissés pour faciliter l'accès des riverains, ou encore aménager des écoulements pluviaux pour lutter contre les inondations de propriétés privées en cas d'intempéries. Ces travaux, d'un montant total de 67 000 €, ont concerné la rue des Acacias (rénovation de trottoirs), l'impasse Brossolette (rénovation de trottoirs et création d'un surbaissé), rue Guy de Maupassant (création d'un surbaissé), sente Calais (rénovation de la chaussée et de l'écoulement pluvial), rue Joliot-Curie (aménagement de trottoirs pour modifier l'écoulement pluvial), sente de la Cavée Verrier (rénovation du revêtement de voirie), Petite rue Volais (création d'un surbaissé de trottoir) et route de Cormelles (création de revêtement de trottoir et d'assainissement pluvial).

Le coût des travaux est de 47 000 € HT dont 30 % de financement d'État et 30 % de financement du Conseil départemental ●





MARION POULAIN

Élue adjointe aux affaires scolaires en mars 2020, Emilie Bodé, pour des raisons personnelles et professionnelles, a souhaité mettre un terme à son mandat, tout en restant conseillère municipale. En septembre, le conseil municipal a élu Marion Poulain responsable de cette délégation. Brionnaise depuis plus de 10 ans, maman de trois enfants scolarisés à la maternelle Georges-Brassens et l'élémentaire Louis-Pergaud, la cause des enfants lui tient beaucoup à cœur. La benjamine de la majorité s'est mise au travail rapidement, sa prise de fonction coïncidant avec la tenue des conseils d'écoles et la création d'une nouvelle association de parents d'élèves regroupant les deux établissements publics de la commune (à lire page association). Bienvenue ! ●

MANGER MIEUX DE FAÇON ÉCO-RESPONSABLE C'EST POSSIBLE !

Une table pour trier

Une étape de plus vient d'être franchie dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Déjà habitués à vider leur assiette, les demi-pensionnaires de l'école Pergaud utilisent désormais la table de tri.

Son but : peser les quantités de déchets alimentaires que peut générer un repas.

Son objectif : sensibiliser les écoliers au gaspillage et les accompagner à réduire les quantités jetées.

Pour allier le ludique à la pédagogie, le chef Dimitri Folliard, proposera chaque mois à la table la plus éco-responsable le choix d'élaborer un menu.

Les courges dans tous leurs états

De la terre à l'assiette, il n'y a qu'un pas. Les enfants du centre de loisirs ont récolté en octobre le fruit de leurs plantations. Après les aromates du mois de juin, c'est au tour des cucurbitacées d'être récoltés. Près de 50 kg de différentes variétés de courges ont pu être proposées aux enfants sous forme de soupe, légumes moulinés, parmentier... Et comme rien ne se perd, les graines ont été entreposées pour une utilisation future ●



FESTIVITÉS D'HALLOWEEN

Les vacances d'automne riment avec Halloween. Entre repas affreusement gluant et activités sorcellerie au centre de loisirs, les enfants monstrueusement déguisés ont pu jeter des sorts aux différents agents de la Ville.

Mais qui a dit qu'Halloween était réservé aux enfants ? ●





• De gauche à droite, entourés par leurs bambins, Daniel Allegretti, Rafaëlle Biville, Ludivine Gosset et Justine Fourcin forment le bureau de la toute nouvelle association Les Ecoliers du Donjon.

DEUX ÉCOLES, UNE SEULE ASSOCIATION

Trois ans de maternelle, quatre ans d'élémentaire : un temps limité pour garantir la pérennité d'une association. Sept ans, c'est déjà beaucoup mieux ! C'est sur ce constat et pour "assurer la continuité du suivi de la scolarité des enfants" que Justine Fourcin et Daniel Allegretti se sont accordés pour créer une association de parents d'élèves commune aux deux écoles publiques de Brionne. La première est référente à Georges-Brassens, le second à Louis-Pergaud.

Mi-novembre, entourés d'une dizaine de parents intéressés, les deux responsables ont couché sur le papier les statuts constituant Les Ecoliers du Donjon, association unique regroupant les parents d'élèves des deux établissements scolaires. Les réunions vont s'enchaîner pour le tout jeune bureau, présidé par Justine Fourcin, secondée par Rafaëlle Biville (vice-présidente), Daniel Allegretti (trésorier) et Ludivine Gosset (secrétaire). Élu pour un an, ses objectifs principaux sont "d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles, notamment en récoltant des fonds par ses diverses manifestations ; et d'animer la communauté de parents en créant du lien entre les divers acteurs de la sphère scolaire et périscolaire". Le projet phare de cette année 2022-2023 : l'organisation d'une kermesse en juin prochain.

En attendant, les bonnes volontés seront les bienvenues pour donner un coup de main, "tous les membres de la famille d'un enfant scolarisé dans l'une et/ou l'autre des écoles sont acceptés, qu'ils soient parents, grands-parents, tatas ou tontons" précise la nouvelle présidente qui espère attirer un maximum de volontaires grâce à une adhésion gratuite à l'association, accessible donc sur simple inscription. Les rentrées financières, elles, sont espérées par "toutes les petites ventes (gâteaux, crêpes...)" que nous avons prévu d'organiser au cours de l'année et par les subventions que nous solliciterons auprès des collectivités territoriales, de la Caisse d'allocations familiales et, pourquoi pas, des dons que l'on pourrait nous attribuer".

INFOS PRATIQUES

Les Ecoliers du Donjon : lesecoliersdudonjon@gmail.com

Justine Fourcin (référente école maternelle Georges-Brassens) : 07 69 14 78 72

Daniel Allegretti (référent école élémentaire Louis-Pergaud) : 06 59 30 57 11

CHASSE : UN RÈGLEMENT POUR LES ACCORDER TOUS

À l'occasion de l'ouverture de la chasse, le 18 septembre dernier, la Ville de Brionne s'est dotée d'un règlement applicable sur son territoire. Explications avec Manuel Cholez, conseiller municipal, chasseur expérimenté cumulant fièrement 50 ans de pratique, et fraîchement nommé garde chasse municipal.

Pourquoi réglementer spécifiquement sur le territoire ?

Une fois le permis de chasser obtenu et les formations accomplies, tous les chasseurs doivent se conformer à la réglementation en vigueur, accessible auprès de la Fédération nationale de la chasse ou, plus près, de la Fédération départementale des chasseurs de l'Eure.

À Brionne, nous souhaitons plus spécifiquement préciser les territoires de chasse, en communiquant sur les zones de réserve et les zones purement interdites à la chasse.

Cette nouvelle convention permet de cadrer les usages, pour que les règles soient bien respectées des chasseurs et des non chasseurs.

Quelles sont donc ces règles spécifiques à la commune ?

À Brionne, seuls les chasseurs habitant la commune peuvent pratiquer sur le territoire, gratuitement. La chasse y est autorisée tous les dimanches et jours fériés ainsi que le premier lundi d'ouverture. Pour l'instant, car le gouvernement étudie la possibilité de réduire le nombre de dimanches de chasse.

Les chasseurs doivent se faire connaître auprès de la mairie, en présentant leur permis de chasser en cours de validité, une attestation d'assurance et un justificatif de domicile. Il leur est alors remis une autorisation de chasser sur le territoire, le règlement en vigueur et un plan du territoire.

Finalement, où le chasseur brionnais peut-il chasser ?

Jusqu'à la fermeture le 28 février prochain - dimanche 26 février à Brionne - les chasseurs peuvent pratiquer dans les trois zones indiquées, au Bois du Vigneron, rue de la Mèche, après le stade Jacky-Devillers, mais pas sur la parcelle qui le longe. Celle-ci est placée en réserve, tout comme l'espace de la rue des 7 Ponts aux Essarts. Sur ces zones, seuls les garde chasse municipaux ou fédéraux ont autorité pour intervenir en cas d'invasions de nuisibles. Enfin, il est strictement interdit de chasser sur les parcelles près du petit lac de la base de loisirs.



● Un service de billetterie au Petit Pont



● Une nouvelle signalétique à la gare

TRANSPORT FERROVIAIRE Des panneaux et des billets

Alors que des panneaux électroniques de signalisation ferroviaire sont actuellement en cours d'installation à la gare, des billets seront bientôt disponibles à la vente au Petit Pont.

Sollicités par l'association Brionne Eco Mobilités, suite à l'incendie du Café de la Gare, François Tailpied et Bénédicte Trevetten vont donc proposer ce service de billetterie fin janvier 2023. À l'aide du matériel fourni par la SNCF et après une formation de quelques jours, le personnel du bar-tabac-restaurant délivrera le précieux sésame doté d'un QRCode à scanner par le contrôleur lors du voyage en train réservé.

COMMÉMORATION

Un 11 novembre chargé en émotions

Quelle commémoration ! Malgré le brouillard persistant, la teneur de 11 novembre 2022 restera dans les mémoires tant la charge émotionnelle y était marquée. Après le traditionnel dépôt de gerbe au cimetière, le défilé de la place Lorraine jusqu'au monument aux morts, le maire Valéry Beuriot a retracé les grandes lignes historiques de ce moment capital de l'Histoire de France, s'inquiétant du retour grandissant de la haine dans certains coins de France et du monde. Le nécessaire devoir de mémoire s'est illustré par l'implication des élèves de l'école Louis-Pergaud. Accompagnés de la directrice Nathalie Jajolet, une vingtaine de bambins a interprété La Marseillaise avant que les jeunes Adrien et Lola ne lisent le message de l'association des anciens combattants. Le flambeau a ensuite été transmis à la compagnie théâtrale des Petites Fripouilles qui proposait une lecture d'une lettre d'un père soldat à son fils, incarnée par Sacha, Poilu pour la circonstance, qui reçut l'honneur de lever les couleurs avant le dépôt de gerbes. L'assistance était ensuite invitée à se rendre à la médiathèque où la troupe proposait, devant une salle comble et sous des applaudissements fournis, des extraits de A la mémoire de nos sacrifices, un spectacle qu'elle présentera dans son intégralité le 11 novembre 2023 à la salle des fêtes. Une belle mise en bouche.



BOULANGERIE DERLY

Cinq longues semaines de travaux ont été nécessaires à Didier et Céline Derly pour réaménager totalement la partie vente de la boulangerie qu'ils occupent depuis 2014 rue Saint-Denis.

Un chantier qu'ils envisageaient depuis plus d'un an et qui leur a apporté son lot de surprises. Notamment la découverte d'une poutre longue de plus de 11,50 mètres, 30 cm de haut et 25 cm de large, très certainement installée à la fin du XIX^e siècle "puisque nous avons retrouvé des journaux datant de 1861 utilisés comme isolants", s'étonne encore le patron. Conservée, elle a été consolidée par deux IPN.

Cinq semaines pendant lesquelles les onze membres du personnel ont continué à travailler grâce à la location d'un camion installé près de l'entrée de la SIM voisine. De l'histoire ancienne, les boulangers ont retrouvé leurs locaux flambant neufs il y a quelques semaines, une vitrine colorée, "pour casser les codes et donner plus de visibilité à la boutique". Résultat, un look résolument moderne, un "dress code" orange et blanc qui tranche avec la météo automnale grise et pluvieuse. Et un confort de travail indéniable pour le personnel qui s'est d'ailleurs récemment illustré lors d'un concours de tartes aux pommes à Vimoutiers, remportant 18 des 25 médailles en jeu !

Boulangerie Derly : 17 rue Saint-Denis à Brionne.

Ouverte le lundi de 6h00 à 19h30, les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h15 à 19h30, le dimanche de 6h15 à 13h00 ; fermée le mercredi.

Tél. : 02 32 44 83 03 ●



ARLYCOM : LE COWORKING EN MODE COCOONING

Développeur de sites internet, Cédric Lejeune a plus d'une corde à son arc. En rachetant la mai-son abandonnée depuis 35 ans, au 31 rue Jean-Jaurès, en haut de la Côte de Callouet, le jeune homme s'est lancé un nouveau défi : y créer un espace de coworking. Après un an et demi de travaux, la société de gestion Arlycom propose donc de vastes locaux, décorés avec beaucoup de goût pour travailler confortablement. Bureaux individuels, salle de réunion pour 14 personnes, studio photo, espace détente partagé, terrasse, vidéo-projecteur, portes sécurisées, badgeuse : rien ne manque pour attirer les petites entreprises et les entrepreneurs indépendants en manque de locaux pour recevoir leur clientèle. Des espaces à louer à l'heure, à la semaine et même au mois ! Pour les accueillir, un graphiste et chargé de communication spécialisé dans les réseaux sociaux intégrera la société début février et Cédric Lejeune envisage déjà d'embaucher par la suite un développeur web et un.e secrétaire. La société propose enfin de domicilier des entreprises, huit boîtes aux lettres seront bientôt disponibles.

Arlycom : 31 rue Jean-Jaurès à Brionne.

Tél. : 07 80 98 47 47 ●

ENSEMBLE POUR BRIONNE

Chers Brionnais, chères Brionnaises,
Les fêtes de fin d'année approchent mais ce temps de magie suspendu ne doit pas nous faire oublier le contexte économique tendu auquel nous sommes tous confrontés. Le coût toujours plus pesant des énergies et l'inflation en forte hausse n'épargnent personne.

Face à ces phénomènes d'une ampleur grandissante, notre Ville a dû se résoudre à relever ses taux d'imposition. Elle n'en applique pas moins constamment une politique volontariste d'économie sur les énergies. Les températures sont régulées tout en restant confortables dans ses équipements scolaires, sportifs ou culturels.

L'utilisation ou non des décorations de Noël a fait débat au sein de la majorité. Elles seront finalement accrochées, mais soumises aux mêmes plages d'extinction, étendues cet hiver, de l'éclairage public. Depuis 2016, cet arrêt nocturne a déjà permis une réduction de la consommation électrique et des nuisances environnementales. Cette mesure bénéfique se voit désormais renforcée.

Ces dispositions nécessaires ne nous empêchent pas de poursuivre le développement de notre ville : la dernière tranche de réhabilitation du centre-ville, avec la rue de Campigny et l'impasse Fruchard ; la dépollution et la déconstruction de la SIM, rue Saint-Denis, qui accueillera ensuite une résidence services. Brionne, enfin, sait faire valoir ses atouts au niveau européen, la friche Siret-Delaporte enthousiasmant le jury du 17e concours d'idées d'architecture et d'urbanisme European. De belles perspectives d'avenir.

Tous les élus de la liste *Continuons ensemble pour Brionne* vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Chers Brionnais(es)

Cette année se termine sur une inflation galopante et peu rassurante pour tous. L'augmentation des impôts (le foncier bâti a bondi de 20% cette année comme en 2018) n'est guère rassurante. Notre chère ville n'attire pas alors que seulement 39% des administrés sont imposables. Une nouvelle hausse semble se profiler pour l'an prochain. Que se passerait-il alors ? Une fuite des personnes imposables qui n'en peuvent plus de payer toujours davantage ? Notre ville souffre d'un déséquilibre. Nous devons attirer les habitants qui pourront participer à ce renouveau principalement de jeunes actifs. Les Hauts de Callouet dont les terrains sont en vente depuis cinq ans ne connaissent pas de succès. L'attractivité promise par la majorité semble être une chimère : nombre d'habitants qui diminue, taux de chômage important, des entreprises qui préfèrent s'implanter ailleurs dans le territoire. Certaines villes de même strate attirent tel Beaumont le Roger, le Neubourg. Pendant ce temps Brionne s'endort.

Passez de bonnes fêtes avec vos proches.

Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



VOICI QUELQUES MOIS, LA MAIRIE DE BRIONNE A LANCÉ SON APPLICATION MOBILE CITYALL POUR INFORMER LES HABITANTS EN TEMPS RÉEL SUR LEUR SMARTPHONE.

Vous pouvez ainsi vous abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune.

Recevez des alertes et des notifications en temps réel sur votre smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...).

L'application permet aussi aux habitants d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, et bientôt de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture...

ALORS, RESTONS CONNECTÉS !





DES CHIFFRES ET DES RECORDS

+ de 1 100 participants
10 bénévoles à plein temps et 40 le jour J
+ de 80 partenaires et sponsors
MAIS SURTOUT
+ gros don à la ligue contre le cancer
de l'Eure avec **14 356,43 €**



HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
☎ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61
secretariat.mairie-brionne@orange.fr
www.ville-brionne.fr

